



2024-04-18

FSMA EXPRESS

Le Fonds de secours maladie-accident vous informe

Délais de traitement

À tous les adhérents

Depuis le 9 mars dernier, notre fournisseur de service concernant les réclamations d'assurance a entamé une migration de ses serveurs informatiques vers une solution infonuagique.

L'exercice occasionne des interruptions de service et des délais dans le transfert des informations qui ralentissent considérablement le travail de nos agentes. Les dirigeants du FSMA ont abordé les problèmes et nous avons obtenu la confirmation que tous les problèmes majeurs seraient réglés avant la fin du mois. En cette période, les délais de traitement habituels qui varient entre 4 et 6 semaines, atteignent en ce moment près de 10 semaines.

Dans les prochains jours, toutes les ressources seront à pied d'œuvre pour réduire rapidement ce délai. Vu l'approche de la date d'échéance pour la production des déclarations de revenus, la priorité ira aux traitements des réclamations touchant l'année fiscale 2023.

Cette situation est tout à fait involontaire et nos équipes travaillent d'arrache-pied avec les moyens dont elles disposent pour minimiser les inconvénients et offrir le meilleur service dans les circonstances.

Nous continuerons de vous tenir informé de toute évolution de la situation.

L'Équipe du FSMA